

Comité National de
**TOURISME
ÉQUESTRE**



N° **128**

MARS
AVRIL
MAI 2016

EVÈNEMENT

JOURNÉE NATIONALE DE L'ATTELAGE DE LOISIR

..... 11



GRAND ITINÉRAIRE ÉQUESTRE

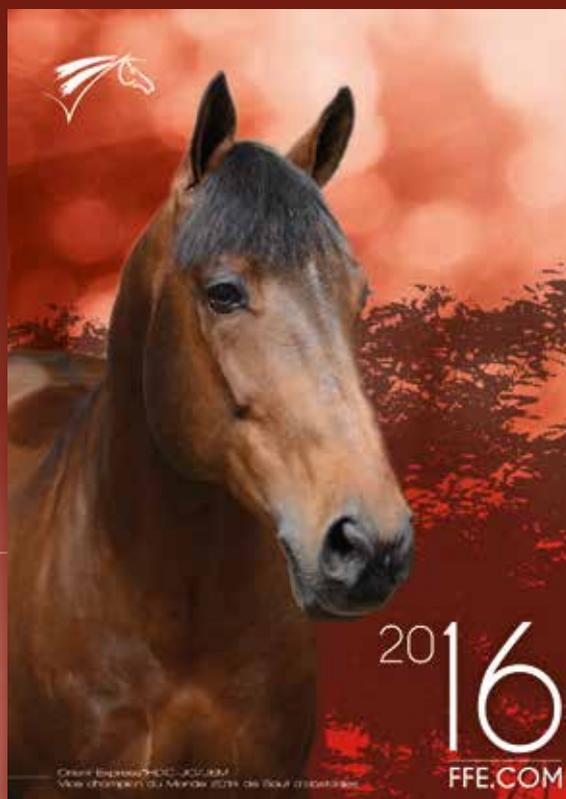
LA ROUTE NAPOLÉON À CHEVAL

..... 16



Ma licence une évidence

La licence est le signe
d'appartenance
à la famille fédérale
et le passeport
pour pratiquer
toutes les activités
et accéder à tous les services
de la Fédération
Française d'Equitation.



Grâce à sa licence, chaque cavalier peut :

PRATIQUER SON SPORT SANS LIMITES

- Passer ses examens fédéraux, Galops®, Degrés.
- Participer aux compétitions FFE.
- Bénéficier de réductions et de tarifs préférentiels sur les équipements et les loisirs dans le cadre des Avantages Licence.

ÊTRE UN INTERLOCUTEUR PRIVILÉGIÉ DE LA FFE

- Recevoir tous les deux mois LeMelCavalier FFE avec les informations pratiques sur les partenariats, notamment sur les plus grands concours.
- Disposer d'un accès privilégié sur ffe.com grâce à sa Page Cavalier FFE.

ÊTRE BIEN ASSURÉ POUR TOUTES SES ACTIVITÉS

- Bénéficier d'une assurance en responsabilité civile vis-à-vis de tiers et d'une assurance individuelle pour le cavalier (décès et invalidité).
- Bénéficier de tarifs préférentiels pour souscrire des assurances complémentaires avec davantage de garanties.
- Bénéficier de tarifs préférentiels pour souscrire des assurances spécifiques comme la RC Propriétaire d'Equidés...

MA PAGE CAVALIER FFE

Pensez à mettre à jour vos données personnelles sur votre page cavalier pour être régulièrement informé des activités et services FFE qui vous concernent.

- Pour imprimer sa licence,
- Pour imprimer ses diplômes,
- Pour accéder à son espace personnel,
- Pour accéder à ses avantages licences.



WWW.FFE.COM/CAVALIER



FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ÉQUITATION - FFE.COM

Sommaire

Les brèves	4
Hommage à Daniel Wolff	9
Attelage	10
Derniers réglages	
Journée Nationale de l'Attelage de loisir	
Evènements	12
Equirando 2017 : A vos agendas !	
Infos juridiques	13
L'accès à la forêt	
Infrastructures	14
Utilisation des GPS de randonnée dans le tourisme équestre	
Brèves	
La Route Napoléon à cheval	
Des partenariats pour l'essor du tourisme équestre en Ariège	
Formation	18
Nouveautés 2016	
Randonneurs en herbe	19
Cervidés	
Comme un pro de la rando	
Jeux	

ÉDITO

Le tourisme équestre, une palette de savoirs

Le tourisme équestre, art de vivre à part entière, est riche de savoir-faire s'inscrivant dans une volonté orientée d'émblée vers la sécurité, l'agrément, l'autonomie en milieu naturel. Se former, indépendamment de l'acquisition d'une bonne base équestre, c'est s'ouvrir à d'autres savoirs pour aborder avec sérénité et profit la pleine nature.

La transmission de ce bagage diversifié est une tâche essentielle. Son but, faire des pratiquants de véritables femmes et hommes de cheval, à même de randonner en toute sécurité, en profitant pleinement de la richesse des paysages.



Bernard Pavie,
Président du CNTE

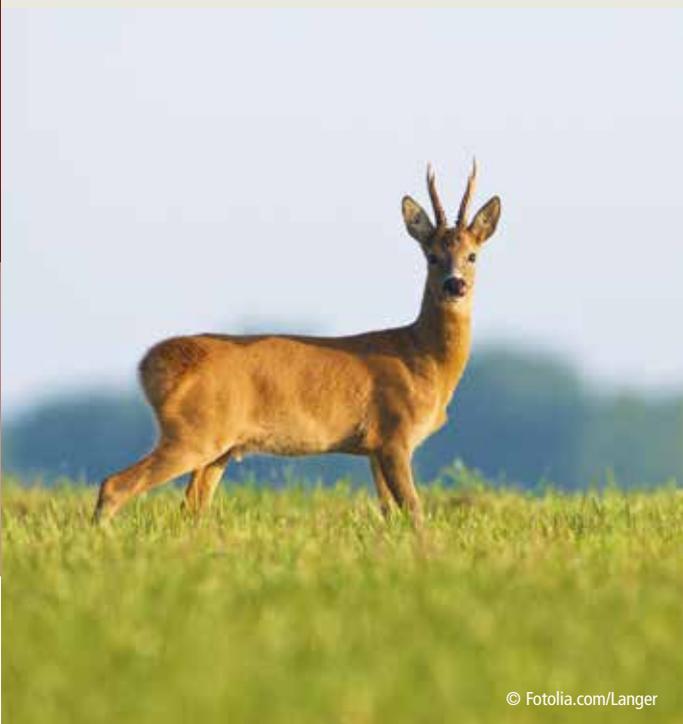
La FFE-CNTE met à disposition des cavaliers une palette riche et variée de formations adaptées aux besoins et attentes de chacun, de choisir sa voie d'apprentissage, de perfectionner aptitudes et connaissances. A la fois supports de promotion, d'initiation et d'apprentissage, trois premières vidéos thématiques relatives à la randonnée équestre – topographie, matelotage et maréchalerie de secours – ont été mises en ligne sur FFE TV, début 2016. L'objectif est de disposer d'outils pédagogiques adaptés, à l'attention des enseignants, des accompagnateurs et des cavaliers.

Les Galops®, notamment les Galops® Pleine Nature de la FFE, jalonnent le parcours d'apprentissage du cavalier d'extérieur. Outre un tronc commun évaluant les compétences de cavalier – s'équilibrer, avancer, diriger – les Galops® Pleine Nature apportent des connaissances spécifiques sur l'environnement et la topographie. Pour les plus jeunes, les Galops® Poneys, dédiés aux cavaliers enfants, sont une invitation à approfondir leur relation au cheval et à la nature, en leur apprenant à vivre l'équitation d'extérieur dans sa plénitude.

Sans oublier que le tourisme équestre, c'est aussi l'attelage ! Aussi, nous vous invitons à venir nombreux le 17 avril lors de la Journée Nationale de l'Attelage de Loisir, pour mettre en avant et (re) découvrir cette pratique de pleine nature qui fait de plus en plus d'adeptes.

Bon printemps à tous !

Bernard Pavie,
Président du CNTE.



L'Estafette, trimestriel, N°128, est la revue officielle du Comité National de Tourisme Équestre

Siège social : CNTE – FFE Tourisme, Parc Équestre, 41600 LAMOTTE,
Tél. : 02 54 94 46 00,
Email : tourisme@ffe.com

Directeur de la Publication : Bernard Pavie

Rédacteur en chef : Frédéric Bouix

Secrétariat de Rédaction : Pauline Arnefaux

Ont collaboré à ce numéro : Laura Billès, Hervé Delambre, Cécilia Do-Teggour, André Grassart, Clémence Grenier, Claude Lux, et Rémi Thoret.

Charte graphique : IMMAX

Mise en page : FFE – Karen Crochet

Imprimerie : Corlet Roto, Ambrières les Vallées

Commission paritaire : N° 0715 G 86918

N° ISSN : 1276-7905

Dépôt légal : à parution

Tirage : 68 300 exemplaires.

Photo de couverture :

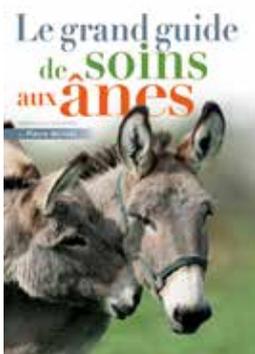
© Fotolia.com/Heike Kohn



Au national

LIVRE

Vient de paraître :
« Le grand guide de soins aux ânes »



Comment prendre soin d'un âne ? Quels sont les bons gestes pour prévenir les maladies ? Comment observer son animal ? Quelle alimentation adopter pour le garder en bonne santé ? Quelles sont les pathologies les plus courantes et comment les soigner ?

Que l'on soit éleveur professionnel ou que l'on ait un âne par plaisir, ce guide pratique, rédigé par une équipe pluridisciplinaire, aidera à maintenir un âne en bonne santé : l'alimentation, la reproduction, l'âne âgé, les plantes toxiques. Il donne tous les conseils pour avoir les bons réflexes face aux principales maladies de l'âne, grâce à 140 fiches classées par appareil qui décrivent les symptômes, les traitements, la prophylaxie. Ces fiches permettent de se faire une idée de ce dont souffre l'animal et notamment de l'urgence des premiers soins. Ce guide donne des outils pour mieux comprendre la pathologie et les traitements à apporter. Au quotidien, il constitue une mine d'informations concrètes permettant d'être attentif à la santé de son compagnon.

SPECTACLE

Pégase et Icare en tournée Zénith



Les deux grandes figures de la mythologie grecque se retrouvent dans cette création époustouflante où les artistes évoluent sur terre et dans les airs : Pégase, cheval ailé réputé indomptable symbolisé par les écuyers de la famille Alexis Gruss, et Icare que son père l'architecte Dédale, a doté d'ailes d'oiseaux pour échapper aux pièges terrestres, incarné par les artistes aériens de la Compagnie les Farfadais. Mis en musique par l'orchestre live de Sylvain Rolland accompagné

par la voix de Barbara Nicoli interprétant des titres tels que «Toxic», «Le Manège», «Viva la Vida», «The time is now», «Skyfall», «Nothing else matters», ce spectacle féérique de 2h30 réunit 40 chevaux sur la piste et plus de 20 écuyers et acrobates aériens sur terre et dans les airs.

LABEL QUALITÉ
CENTRE DE TOURISME ÉQUESTRE

Trouver le club le plus proche de chez vous :

FFE.COM
Outil : Trouver un club

Plaisir
Qualité
Sécurité
Pleine nature

LES ENGAGEMENTS QUALITÉ

- > Un accueil organisé et attentif
- > Des structures d'activités adaptées
- > Des poneys et chevaux bien traités

- > Des intervenants qualifiés et diplômés
- > Un projet équitation de pleine nature adapté
- > Une prise en compte professionnelle de votre sécurité

FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ÉQUITATION - FFE.COM

En région

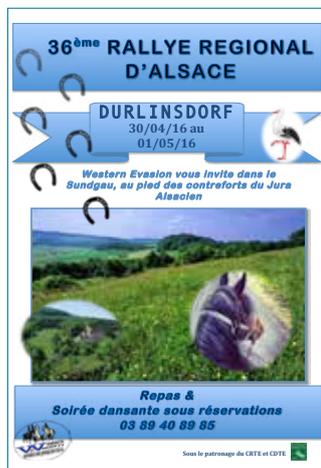
ALSACE

Haltes équestres

2 ans après le lancement du projet des haltes équestres, l'heure du premier bilan est arrivé ! Sur un objectif initial de 30 haltes à mettre en place pour l'année 2015, 26 ont été installées dans toute l'Alsace. L'objectif – plutôt ambitieux – est donc presque atteint ! Les retours positifs de la part des cavaliers sont encourageants pour la poursuite du projet. La 2e phase du projet devrait être achevée en 2017, pour arriver à terme à une soixantaine de haltes équestres. La carte de toutes les haltes équestres, ainsi que les auberges et restaurants disposants de barre d'attaches pour les chevaux est disponible sur alsaceacheval.com

Rallye Régional

Le 36^e Rallye Régional d'Alsace aura lieu du 30 avril au 1^{er} mai 2016 à Durlinsdorf, dans le



Sundgau, au pied des contreforts du Jura Alsacien. La manifestation est organisée par Western Evasion, sous le patronage du CRTE Alsace et du CDTE 68. Samedi soir, les cavaliers se retrouveront pour une soirée dansante, avant de s'élancer le lendemain matin pour une chevauchée d'une vingtaine de kilomètres. Bulletin d'inscription disponible sur alsaceacheval.com

AQUITAINE

Rallye départemental 40

EQUILANDES EN CHALOSSE

HAGETMAU, 18 et 19 juin 2016
Itinérance et Convivialité



Le rendez-vous annuel des cavaliers de pleine nature en pays landais

Renseignements et inscriptions : www.cdte40.ffe.com

Equilandes redémarre après une année d'interruption due à l'Equirando en 2015. Créé en 2009, ce rendez-vous des cavaliers landais et voisins s'installe tous les ans dans un lieu différent de façon à

faire connaître à ses participants les différentes facettes du département des Landes. Le déroulement de cette manifestation est désormais bien rôdé : itinérance d'approche le samedi, soirée festive à la suite, bivouac et boucle balisée le dimanche avec pause fraîcheur, le tout se terminant le dimanche midi par une plancha. C'est donc la septième édition d'Equilandes qui aura lieu les 18 et 19 juin en Chalosse, région vallonnée d'élevage, autour de la Ferme Les Oliviers située au bord des Lacs d'Halco à Hagetmau. La participation habituelle frôle la centaine de cavaliers et meneurs. Le but cette année est de dépasser ce nombre symbolique. Ambiance, convivialité, plaques et souvenirs. Venez nombreux.

Renseignements et inscriptions : cdte40.ffe.com

BRETAGNE

Salon

Les 11, 12 et 13 mars, au Parc des Expositions de Vannes (Morbihan), le Comité Régional de Tourisme Equestre de Bretagne animera un stand au côté des 4 Comités Départementaux de Tourisme Equestre bretons, au Salon du Tourisme et des loisirs de pleine nature de Bretagne. Ce sera l'occasion de faire la promotion des itinéraires équestre bretons ainsi que des produits proposés par les différents Centres de Tourisme Equestre.

JNAL



Le CDTE 56, avec l'aide des Cavaliers du Loch, organise un week-end de randonnée attelée les 16 et 17 avril au départ de Grandchamp. Au programme, le samedi promenade d'une journée avec pique-nique et le dimanche promenade le matin et jeux en carrière l'après-midi. Plus d'informations sur le site cdte56.fr

Rallye départemental 56



La TransMorbihannaise aura lieu du 5 au 8 mai en terre de Brocéliande, pays des légendes du Roi Arthur. Quatre jours de randonnée, montée ou attelée, à la rencontre de l'Arbre d'Or ou de la Dame Blanche. Plus d'informations sur le site cdte56.fr

Rallye départemental 35

Les amoureux des chevaux et de pleine nature peuvent s'inscrire sur leurs tablettes : la vingt-sixième édition de la Trans Ille-et-Vilaine va s'élancer du 16 au 22 mai. L'association A Cheval en Ille-et-Vilaine, en partenariat avec le CDTE, re-



nouvelle son rendez-vous aux cavaliers et meneurs d'attelage pour les emmener une nouvelle fois sur les chemins breïlliens. Selon la formule consacrée, 7 jours de randonnées et de découvertes traceront une nouvelle traversée du département pleine de surprises.

Renseignements sur aaciv.com et aaciv@wanadoo.fr

La Fête de l'Equibreizh



Faire découvrir aux randonneurs équestres l'histoire du Pays de Béchère, c'est ce que propose l'Association A Cheval en Ille-et-Vilaine, en partenariat avec le CRTE et le CDTE, les samedi 2 et dimanche 3 juillet, à l'occasion de la Fête de l'Equibreizh à Romillé. L'accueil du public s'articulera autour d'un village « Equibreizh » qui sera implanté au cœur de la commune de Romillé. Il sera le point de départ de plusieurs circuits : des circuits de découverte du patrimoine, des balades en attelages, à dos d'ânes ou de poneys... Egalement au menu des festivités, des spectacles, des expositions dessins et de nombreuses surprises!

Renseignements sur aaciv.com et aaciv@wanadoo.fr

CENTRE-VAL DE LOIRE



Réservez votre randonnée

Il n'est pas toujours nécessaire de partir loin pour se sentir ailleurs... Randonnez Cheval Ô Centre, la démarche innovante du CRTE/CRE CVL, vous invite à organiser votre séjour équestre afin de découvrir autrement la région Centre-Val de Loire. Partez à la découverte d'une région verdoyante recelant de nombreux trésors. Le CRTE/CRE CVL a opté pour la qualité, en sélectionnant pour vous, des professionnels partenaires labellisés « Centre de Tourisme Equestre ». Les guides vous proposent ainsi des balades et randonnées montés ou en atte-

lage dans toute la région avec une multitude de possibilités d'hébergement (hôtels, gîtes, tipis, roulotte etc...), d'accessibilité (niveau, âge du cavalier, randonneur venant avec son propre cheval), de durée et de séjour (d'une demi-journée à plusieurs jours). Le plus dur sera finalement de choisir ! Randonnez Cheval Ô Centre c'est aussi des « randos sur-mesure » et/ou à la « dernière minute ».

N'hésitez plus et cliquez sur www.randonnezchevalocentre.fr !
Contact : CRTE/CRE CVL - Randonnez Cheval Ô Centre
Ligne Tourisme : 02.54.88.06.40 - contact@randonnezchevalocentre.fr

ILE-DE-FRANCE

L'Ile-de-France possède un patrimoine culturel exceptionnel, de magnifiques forêts, des sites remarquables connus du monde entier et une richesse d'itinéraires touristiques des plus enviables, avec 8 000 kms de sentiers balisés GR. Pourtant, depuis plusieurs années, le ratio licences fléchées tourisme équestre / licences générales est, pour une population de 12 millions d'habitants, trois fois moindre en Ile-de-France qu'au national... Un premier constat s'impose : beaucoup d'établissements qui faisaient le renom de la région en matière de tourisme équestre ont disparu. Cette situation paradoxale a conduit le Comité Régional d'Equi-

tation d'Ile-de-France (CREIF) à mener une action spécifique pour analyser ce déclin et y porter remède. Une démarche est menée depuis deux ans, en liaison avec les CDTE et le CRTE. Le but premier : recenser les itinéraires, créer des boucles touristiques, les mettre en ligne. Faire en sorte qu'un tour complet de l'Ile-de-France soit possible et viable. Pour ce faire, une chargée de mission a été engagée par le CREIF et anime dorénavant, en liaison et étroite cohérence avec les actions fédérales, une mission de développement du tourisme équestre au sein du projet de parc équestre régional du Haras des Bréviaires.

MIDI-PYRENNÉES

Hommage



Alain Bourcey est décédé le 29 novembre 2015, à l'âge de 65 ans, des suites d'une longue maladie. Il a été l'un des précurseurs du tourisme équestre en Midi-Pyrénées et au Maroc. Il fut membre du Bureau de l'ARTEMIP puis du CRTE MP et ancien président de l'ADTE 31. Tous ceux qui le connaissaient ont pu apprécier son professionnalisme et sa bonne

humeur. Nous adressons nos plus sincères condoléances à sa famille et ses amis.

Cheval et handicap

Le 5 décembre 2015 a eu lieu, à Balma, la 21^{ème} journée d'automne organisée par la Société Midi-Pyrénées de Médecine du Sport dont le thème était, cette année, le sport au féminin. La commission « Cheval et Handicap » du CRTE MP, en la personne de Sylvie Desira, sa présidente, s'est vu remettre, des mains d'Isabelle Lamour, Présidente de la Fédération Française d'Escrime un prix pour l'action du CRTE MP en faveur des personnes en situation de handicap.

Le Tourisme Equestre est un véritable sport santé. Activité sportive à part entière (sans volonté de compétition) le Tourisme Equestre est une discipline qui tend à retrouver un bien-être du cavalier et du cheval au contact de la nature.

NORD-PAS-DE-CALAIS

Rassemblement régional d'attelage

Rendez-vous le 24 avril sur la base départementale d'Olhain pour un grand rassemblement régional d'attelage. Venez (re)découvrir le site et ses alentours sur un parcours de 30 à 35 km sans grande difficulté et emprunter l'itinéraire

de la Route européenne d'Ar-tagnan, celui-ci s'étant arrêté au grand cimetière militaire de Notre-Dame-de-Lorette. [Renseignements et informations utiles : crte5962.e-monsite.com](http://renseignements-et-informations-utiles:crte5962.e-monsite.com) ou sur cdte62.com Inscriptions Claudine Dubarre le soir 03 21 82 17 94 ou par luc.dubarre@free.fr



© Asso Lilloise d'attelage

NORMANDIE

Rassemblement régional de cavaliers et meneurs

TOURISME ÉQUESTRE EN NORMANDIE

Rassemblement régional 2016 de cavaliers et meneurs

7 ET 8 MAI 2016
DOMJEAN - MANCHE -



Programme détaillé sur tourisme-equestre-cdte-manche.ffe.com rubrique « Actualités »

Week-end de randonnées à la découverte de la vallée de la Vire et du bocage Manchois.

CRTE Normandie - crte-normandie@ffe.com
CDTE Manche - actemanche@gmail.com



Chaque année, le CRTE Normandie organise avec le soutien d'un CDTE, le rassemblement régional. En 2016, cet événement se tiendra dans la Manche, les 7 et 8 mai, dans le Pays Saint-Lois et plus précisément, à Domjean, bourgade située dans la vallée de la Vire. Au programme de ces 2 jours : accueil possible dès le vendredi après-midi, différents circuits pour découvrir les environs, grand repas le samedi soir et buffet le dimanche. Vous pouvez vous inscrire sur une journée au choix ou les deux. **Tous les détails sont sur le site du CDTE MANCHE** tourisme-equestre-cdte-manche.ffe.com Rubriques Actualités Domjean et Inscriptions.

PAYS-DE-LA-LOIRE

Découverte et initiation

Le CDTE 49 vous propose de vous initier à la pratique de la bourrellerie à l'occasion d'un stage d'initiation organisé à la Ferme de l'Herberie à Pouancé le dimanche 13 mars. Il est souvent utile de savoir réparer du matériel cassé en randonnée et pourquoi ne pas envisager des réalisations en cuir plus élaborées!

Vous avez envie de découvrir la discipline TREC (Techniques de Randonnée Equestre en Compétition) ? Vous pourriez vous inscrire pour une journée de stage de découverte avec votre monture qui aura lieu le dimanche 10 avril 2016 au Domaine Olisun à Pruillé. **Plus d'infos sur** cdte49.e-monsite.com ou à cdte49@gmail.com



Manifestation multi-activités

En collaboration avec le Comité Régional Olympique et Sportif et avec le concours de la Région Pays-de-la-Loire, les Comités Régionaux des randonneurs pédestres, vélo et équestres reconduisent en 2016 la manifestation Rand § vous en Pays-de-la-Loire. Cette manifestation se déroulera les 25 et 26 juin sur le site du Haras du Lion d'Angers, lieu dit l'Hippodrome. Seront organisées des randonnées le samedi après-midi et le dimanche matin ; il y aura un marché de producteurs locaux et un dîner festif réunira les participants des 3 disciplines le samedi soir. Des animations seront proposées le samedi après-midi. **Toutes les informations sur le site du CRTE :** crte-paysdelaloire.com

PICARDIE

Formation

Le CRTE de Picardie organise en partenariat avec le CDTE de la Somme une formation gratuite à destination des enseignants ou futurs moniteurs intitulée « Développer l'équitation d'extérieur » le lundi 21 mars. L'objectif de cette formation est de leur donner les clés pour développer la pratique de l'équitation de pleine nature de façon rentable tout en les formant aux techniques leur permettant de mener une randonnée en toute sécurité. Le contenu est le suivant : s'orienter et lire une carte, gérer un groupe en extérieur, organiser une randonnée, construire des offres de tourisme équestre rentables et faire passer les Galops de Pleine Nature. Cette journée se voulant pédagogique et animée, elle sera ponctuée de mises en situations, d'exercices pratiques, de témoignages et d'interventions des organes déconcentrés de la FFE. **Pour vous inscrire, contactez le CRTE de Picardie :**

Tél : 06.12.15.47.27

E-mail : jessie.carpentier@live.fr

www.picardie-cheval-tourisme.fr

Manifestation

La 4^{ème} Route du Maroilles aura lieu les 4 et 5 juin. Cette randonnée, en attelage ou à cheval, à travers la Thiérache vous fera découvrir un patrimoine riche fait de chemins bordés de haies, au détour desquels vous découvrirez des oratoires de pierres bleues, des maisons aux murs de briques rouges, aux toits d'ardoises grises et ces magnifiques vues sur la vallée de l'Oise. Nouveauté cette année, le samedi à Maroilles, vous aurez le choix entre une promenade de 23 km dans l'Avesnois ou une épreuve de maniabilité. Le soir, à La Capelle, vous sera proposé un repas spectacle à l'hippodrome. Le dimanche matin, une parade dans la ville de La Capelle vous ouvrira les portes d'une randonnée de 25 km dans le cadre idyllique du bocage Thiérachien.

Bulletin d'inscription et programme : routesdumaroilles.over-blog.com ou routesdumaroilles@orange.fr



PROVENCE

Rallye départemental 05

LA CHEVAUCHÉE 05

2016

DÉCOUVREZ
LE CHAMPSAUR-VALGAUDEMAR
TERRITOIRE DE TRADITIONS

DU 19 AU 22 MAI 2016 !



Chaque année, le CDTE 05 souhaite rassembler les randonneurs curieux de partir à la découverte des patrimoines naturels et culturels qui caractérisent le département des Hautes-Alpes. Par le biais d'itinéraires ponctués d'animations, son équipe invite chacun à se retrouver sur un lieu de fête pour partager l'amour commun de la nature et du cheval. Le CDTE 05 propose de vous retrouver du 19 au 22 mai pour la Chevauchée 05 : des champs d'or aux bois verts pour 3 à 4 jours de randonnée et de découverte sur un territoire aux fortes traditions : le Champsaur-Valgaudemar. Ce pays, où les

spécialités culinaires ne manquent pas, est partagé entre paysages de haute-montagne et bocages typiques, il ne reste plus qu'à le découvrir !

Renseignements et réservations : chevauchee05.jimdo.com, cdtehautesalpes@gmail.com, 06.75.16.33.43



Rallye régional

Les 4 et 5 juin, inscrivez-vous au « Rencontre des équitations » et profitez des activités et de l'ambiance festive du rallye régional, organisé par le CRTE Provence et le CDTE 13, en vous divertissant avec amusement et joie de vivre. Admirez les paysages typiques et authentiques de cette région. Manifestation ouverte aux cavaliers et attelages.

Pour plus de renseignements, contactez le CDTE 13 : 04 90 54 72 10 ou 06 72 45 71 95 et cdte13@orange.fr



© Atout France-Fabrice Milochau

À l'international

REUNION DU BUREAU DE LA FITE

Réuni pour la première fois sous la présidence de Frédéric Bouix, le bureau de la FITE du 17 décembre à Bruxelles avait pour but, au-delà de la gestion des affaires courantes, de remettre le tourisme équestre et plus particulièrement l'itinérance à cheval au cœur des débats.

Sport

Les propositions de la Commission sportive ont été présentées par Gerlinde Hoffmann, présidente de la commission et Thierry Maurouard, délégué technique suite à la réunion du 16 décembre, à Bruxelles également. L'accent a été mis sur la valorisation de la technique lors du franchissement des difficultés au galop et le traitement des cas de brutalité et de franchissement dangereux. La FITE souhaite également dynamiser la Coupe d'Europe de TREC. Les points acquis lors des étapes à l'étranger seront désormais doublés afin d'inciter les cavaliers à se déplacer. La remise des prix de la Coupe d'Europe aura dorénavant lieu en septembre, lors des grands rendez-vous annuels que sont les Championnats du Monde et d'Europe.

Comité UE

Frédéric Bouix souhaite donner une réelle impulsion à la FITE en proposant la création d'un comité Union Européenne, démarche soutenue par les membres du Bureau. La réunion fut l'occasion de rencontrer différents acteurs afin d'échanger sur le tourisme équestre. Nouvellement élu Président d'European Horse Network, qui regroupe les acteurs équins, Mark Wentein a évoqué diverses pistes de

collaboration commune. Il souhaite concentrer une partie des travaux de l'EHN sur le tourisme et les itinéraires de randonnée équestre, réels vecteurs pour le patrimoine équin en Europe. Cela correspond aux aspirations réaffirmées de la FITE concernant le volet touristique.

Carlo Corazza, Chef d'unité Tourisme, Industries émergentes et créatives, de la Direction Générale Croissance à la Commission européenne, a rappelé que la croissance économique et la création d'emplois sont l'un des principaux objectifs du programme de travail de la Commission européenne. Frédéric Bouix a illustré les exemples de projets équestres répondant aux priorités de la Commission parmi lesquelles la réalisation de cartographie numérique d'itinéraires ou les projets d'itinéraires transfrontaliers tels que la Route d'Artagnan, soutenue notamment par la FFE et la FITE.

Yves Le Lostecque, Chef d'unité Sport au sein de la Commission européenne, a souligné l'importance grandissante du sport dans les politiques européennes, avec notamment la création d'Erasmus + Sport, qui finance les projets sportifs transnationaux.

Stefano Dominioni est directeur de l'Institut européen des itinéraires culturels, créé en partenariat avec le Grand Duché du Luxembourg et le Conseil de l'Europe qui certifie et contrôle les itinéraires reconnus comme tels. Les synergies communes ont été envisagées afin de promouvoir les itinéraires équestres, comme le recensement des itinéraires équestres existants.

GRANDS RENDEZ-VOUS

SPORTIFS 2016

Le Championnat d'Europe d'Équitation de travail se déroulera du 24 au 26 juin 2016 à Rome en Italie. Les Championnats du Monde de TREC (sénior et jeunes cava-

liers) auront lieu du jeudi 1^{er} au samedi 3 septembre à Ségovie en Espagne.

Retrouvez prochainement l'ensemble des informations sur fite-net.org

DÉCÈS DE DANIEL WOLFF

Par Hervé Delambre

Il faisait partie du dernier carré des Maîtres-Randonneurs historiques, issus de la génération 1971.

Daniel Wolff, l'homme de la Jalondié, dans le Tarn, est décédé le 3 janvier dernier à Montredon-Labessonnié, à 88 ans, après une vie toute entière vouée au cheval. Il en avait reçu un de son père en cadeau, à l'âge de 3 ans !

Comme le souligne son ami Claude Lognoz, ex directeur-adjoint du Haras d'Annecy - qui fut durant toute sa carrière un défenseur inconditionnel du tourisme équestre - Daniel Wolff, né le 25 juin 1927, était originaire du Maroc. A 17 ans, alors qu'il fait ses études au lycée de Casablanca, le décès de son père le contraint à reprendre le domaine familial de Ben Slimane (ex Camp Boulhaut), à une centaine de kilomètres de la capitale chérienne.

En plus des cultures de rente, on y élève des chevaux barbes. Parfaitement bilingue, arabe écrit et



parlé, à l'indépendance du Maroc en 1956, il continue d'exercer son activité d'agriculteur, puis vend sa propriété à un marocain en 1961 pour acheter un domaine agricole dans le Tarn. Rapidement, il se dédie entièrement au tourisme équestre, dont il deviendra l'une des figures emblématiques, aux côtés des pionniers de l'activité, dont il est partie intégrante, Raymond Henry, André Piquet, Henri Roque, Guy Arcis, Christianne André, Christian Josquin... Parallèlement, il fonde un élevage de barbes

et arabes-barbes, qui constituera son piquet de chevaux. En 1966, il rejoint le monde du tourisme équestre en plein essor et crée le centre équestre de la Jalondié. L'établissement portera l'appellation qui deviendra célèbre : « La Jalondié, avec Daniel Wolf ». Entre autres randonnées en Midi-Pyrénées, qu'il sillonne en tous sens, il immortalise le fameux circuit des châteaux cathares. Il en fera sa renommée.

BEES, il crée l'ARTEMIP, Association Régionale de Tourisme

Equestre en Midi-Pyrénées en 1970, dont il sera le 1^{er} président jusqu'en 1974. Egalement créateur et président de l'ADTE du Tarn en 1975, il demeurera 13 ans à sa tête. Daniel Wolff sera administrateur de l'ANTE, puis de la DNTE de 1966 à 1999. Il en sera vice-président aux côtés de Jean-Claude Poret et Gérard Cenraud, de même que membre de la commission formation et président de la commission juridique et disciplinaire. Daniel Wolff était médaille d'or de la Jeunesse et des Sports, Officier du Mérite Agricole et détenteur de la médaille de la FFE depuis 1996.

Jusqu'à l'été 2008, à 82 ans, il continuera d'accompagner des randonnées dans le Minervois. Pour les professionnels du Tarn et d'ailleurs, pour ses fidèles cavaliers, Daniel Wolff, homme de cheval accompli, conjugait sérieux, culture, amitié, convivialité, partage, dans le plus pur esprit du tourisme équestre. Pour tous, il était une vraie référence. Bonne chevauchée, M. Wolff !

L'ESTAFETTE

BULLETIN D'ABONNEMENT ANNUEL*

LE JOURNAL DES PASSIONNÉS DE L'ÉQUITATION DE PLEINE NATURE

■ 4 € pour les titulaires d'une licence FFE ■ 8 € pour le grand public

A découper ou à photocopier et à retourner avec votre chèque à l'ordre du CNTE - FFE Tourisme, Parc Equestre, 41600 Lamotte.

Nom* :
 Adresse* :
 Code postal* :
 Ville* :
 N° Licence* (si licencié) :



Comité National de
**TOURISME
 ÉQUESTRE**
 Le cheval
 FFE
 naturellement

Conformément aux dispositions de l'article 32 de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, les données sont collectées par la Fédération française d'équitation pour assurer la gestion de ses activités. Les informations assorties d'un * ont un caractère obligatoire. Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant auprès de FFE Tourisme, Parc Equestre, 41600 LAMOTTE, Tél. : 02 54 94 46 80, fax : 02 54 94 46 81, Email : cnte@ffe.com. Par ailleurs, vos coordonnées sont susceptibles d'être cédées à des tiers (sociétés, associations, etc.) à des fins de marketing commercial. Si vous ne le souhaitez pas, cochez cette case ■

DERNIERS réglages

Au cours de la saison dernière, j'ai vu un certain nombre de harnachements dont les réglages laissaient à désirer pour ne pas dire qu'ils gênaient ou même pouvaient faire souffrir le cheval. A l'occasion de la nouvelle saison, il faut réviser certains vieux principes.



La bricole est bien positionnée. L'avaloir légèrement descendant est à sa bonne place. La sellette pourrait être un peu plus en arrière.

Le harnais, à un ou en paire comporte quatre parties essentielles répondant chacune à une fonction. Il convient d'atténuer l'effort et la fatigue du cheval pour ces différentes fonctions.

1 - L'appareil de conduite

Il se compose de la bride, du mors et des guides. Le principal défaut consiste à installer les guides au banquet ou à la première passe mais à serrer la gourmette (voir légende photo 2). Résultat, le cheval est en arrière de la main. Le meneur croit avoir respecté son cheval car il n'utilise pas le bras de levier exercé que donnent des guides à la dernière passe mais avec la gourmette serrée, il se sent en sécurité et prêt à stopper toute fuite en avant. Erreur. On n'arrête pas un cheval avec le mors. Un maître comme Howlett utilisait des mors à branches très longues, mettait les guides à une passe basse mais ne serrait ja-

mais la gourmette. On doit passer deux doigts entre la barbe et la gourmette qui n'agit qu'en faisant faire aux branches un angle de 45 % avec la verticale.

Les guides en bas ont une action proportionnelle à l'action de la main, c'est à dire très douce, l'action plus dure n'étant qu'exceptionnelle. Le cheval se sent bien. Il joue avec le canon de son mors, attentif à l'action de la main et pas en défense. Il n'y a pas de mors dur, il n'y a que de mauvais réglages ou des mains dures et parfois les deux. Attention, la gourmette doit toujours être sur son plat.

2 - L'appareil de traction

Le collier doit être bien adapté (taille, forme). Jamais de collier plat.

La bricole est de nos jours le moyen de traction le plus répandu. Elle nécessite un réglage parfait. Sa hauteur sur le poitrail est déterminée par le surcou. Une

bricole trop basse gêne le cheval. Elle doit toujours être au-dessus de la pointe de l'épaule mais elle ne doit pas non plus être trop haute ce qui gênerait la respiration du cheval en appuyant sur sa trachée. J'ai surtout vu des bricoles trop basses. Attention au risque d'échauffement sur la pointe de l'épaule surtout si le feutre de la bricole n'est pas parfaitement propre ou si le cheval n'a pas été bien nettoyé avant d'être harnaché.

3 - L'appareil de recul

Il s'agit du reculement. Le défaut le plus courant est une courroie d'avaloir trop lâche sur la croupe. Dans ce cas, sur une voiture à un le reculement n'interviendra que lorsque le cheval aura déjà retenu avec ses bracelets de brancards et en cas de mauvais réglage, en forte descente, l'avaloir peut asseoir le cheval ! Trop haut, l'avaloir peut remonter sous la queue. Généralement, les chevaux n'aiment pas...

Il faut que les courroies de reculement et les boucles où se fixent l'avaloir soient en ligne horizontale, l'avaloir étant légèrement descendant.

En attelage à un ou en paire, on doit pouvoir mettre la main (quatre doigts) transversalement entre l'avaloir et la croupe. S'il est trop serré, on risque un échauffement de la peau et une brûlure après usure des poils. S'il est trop lâche, il est inefficace.

4 - L'appareil de support

Il s'agit de la sellette. Sa place est capitale, environ 12 cm en arrière du garrot, sinon attention aux blessures au passage de sangle. En attelage en paire, le mantelet n'a pas besoin d'être aussi sanglé que la sellette. Sur les gravures anciennes, les mantelets sont très en arrière du garrot. C'est plus élégant et cela évite les blessures de sangles (voir légende photo 1).

Voici quelques rappels et pensez qu'un cheval bien attelé, bien embouché, vous remerciera par son attention à vos demandes et son calme.

André Grassart



Les guides sont à la deuxième passe de la branche du mors. La gourmette est sur son plat, son réglage est bon. Le banquet est la partie circulaire qui entoure le canon (partie métallique traversant la bouche du cheval) du mors.



JOURNÉE NATIONALE de l'Attelage de Loisir

Découvrir

La JNAL permet aux meneurs et passionnés, de pouvoir faire partager leur passion avec le grand public et de découvrir le cheval autrement car l'attelage offre un moyen unique de se fondre dans la nature et de parcourir des espaces naturels préservés, sans bruit de moteur, au rythme du pas ou du trot du cheval. La préparation du cheval, le harnachement et le menage sont aussi d'autres approches d'un animal toujours attirant, mais souvent impressionnant pour ceux qui le méconnaissent.

Différentes animations sont proposées et vous pourrez, au choix, faire de la randonnée et/ou des baptêmes, assister à des démonstrations sportives comme la maniabilité ou le Parcours en Terrain Variés (PTV) et des démonstrations plus traditionnelles comme le débardage. L'ensemble de ces animations seront pratiquées en toute sécurité, dans une ambiance familiale et conviviale. Une façon de toucher un public parfois

Pour célébrer et encourager la pratique de l'attelage, la FFE et le CNTE organisent chaque année la Journée Nationale de l'Attelage de Loisir. Pour sa 13^{ème} édition, la JNAL aura lieu le dimanche 17 avril 2016. Avec une centaine de manifestations organisées chaque année, il y en a forcément une près de chez vous. Alors n'attendez plus et notez dès à présent cette journée dans votre agenda.



© CRTE Normandie/simonphoto

novice face à cette pratique, de conquérir de nouveaux meneurs, de faire de nouvelles rencontres et faire naître des vocations jusqu'alors insoupçonnées.

Participer

Vous êtes cavalier ou meneur et vous souhaitez participer : rendez-vous sur le site internet de la FFE : www.ffe.com/tourisme rubrique « évènement » afin de

trouver près de chez vous une structure qui propose des animations lors de cette journée. Une carte de France est à votre disposition afin de retrouver facilement toutes les animations proposées. Un moyen de toucher le plus grand nombre et de trouver à coup sûr de belles animations, pour partager un très bon moment en famille.

Vous êtes un club ou une association et vous souhaitez œuvrer pour le développement de l'attelage de loisir en proposant une animation, rendez-vous vite sur le site internet de la FFE : www.ffe.com/tourisme rubrique « évènement » pour inscrire votre manifestation. Sur simple demande, vous recevrez gratuitement : un guide d'actions vous rappelant les objectifs de cette journée et quelques éléments permettant de vous donner des idées sur des éventuels ateliers à mettre en place. De plus, un kit de communication composé d'affiches personnalisables, d'autocollants et d'un modèle de communiqué de presse vous sera alors transmis afin de préparer au mieux cette

journée et en informer le plus grand nombre, sans oublier la presse et les radios locales.

Se former

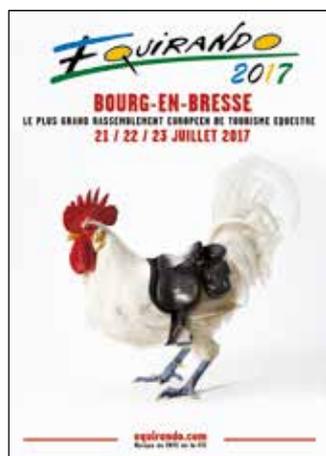
Si vous souhaitez poursuivre votre formation équestre dans la pratique de l'attelage à la suite de cette journée, que vous soyez débutants ou confirmés, sachez que la FFE-CNTE met à votre disposition différents cursus. Vous avez la possibilité de passer vos Galops® Meneur (de 1 à 7) et/ou l'un des brevets spécifiques, à savoir : le Brevet de Meneur de Bronze qui reconnaît la capacité d'un meneur à conduire un attelage à un rang en randonnée ; Le Brevet de Meneur Accompagnateur de Tourisme Équestre où le meneur est jugé sur sa capacité à conduire un ou deux chevaux en randonnée en assurant la sécurité et l'agrément des passagers ; Le Brevet de Chef de Caravane qui reconnaît la capacité du meneur à organiser le déplacement d'un groupe de 2 ou 4 attelages pour des randonnées d'un ou plusieurs jours. Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site internet www.ffe.com/Formations



© C. Bouyoux

A VOS AGENDAS !

En 2017, rendez-vous est donné dans la région Rhône-Alpes et plus particulièrement à Bourg-en-Bresse (Ain) du 21 au 23 juillet.



L'Equirando est l'occasion de découvrir nos belles régions de France au rythme des pas de votre cheval. Pour cette 51ème édition, pourquoi ne pas se lancer un nouveau défi et partir plusieurs semaines à l'aventure comme l'ont fait ces voyageurs au long cours pour rallier l'hippodrome de Beaumont-de-Lomagne en 2015 ? Pour vous donner envie, voici des exemples de beaux carnets de route.

Bernard Seichepine, bien connu

des équirandins, a cheminé 100 jours durant. Parti de Lorraine en direction de la Camargue et enfin de Beaumont-de-Lomagne, son cheval bai et lui ont foulé environ 2000 km de piste. François Lèveillé, lui aussi coutumier de fabuleuses chevauchées, a fréquenté plusieurs pays d'Europe durant les 130 jours de chevauchée avec cheval de bât, 130 jours coupés d'une petite halte chez lui, en Berry pour la période des foins.

Patrice Legeay, au départ de

l'Ain, a traversé 13 départements pour, au terme de 60 jours, boucler un périple de 1 400 kilomètres. Monté sur un trotteur français, Klash Town», Patrice a voyagé en autonomie, sans bât ni assistance. Immergé dans la nature, il improvisait ses haltes le soir venu. Depuis son retour, sur une chevauchée de 7 jours, il a déjà travaillé à l'élaboration d'un paquetage moins pesant pour 2017 !

Guillaume Peschard et son cheval sont partis de Courcy-aux-Loges (45) le 1^{er} juin avec pour fil conducteur « La Route d'Artagnan » ; soit 5 régions traversées, 9 départements, ceci en 45 étapes pour plus de 1 000 km.

Emeline Hales est partie d'Ile-de-France avec ses 2 chevaux et son chien et a traversé 3 régions – le Centre-Val de Loire, le Limousin et les Midi-Pyrénées, soit 35 jours d'aventure pour environ 1000 km.

Cynthia Bray, autre voyageuse solitaire, a sellé à Villettiery (89) pour arriver, avec ses 2 chevaux et son chien, à Beaumont-de-Lomagne, 31 jours plus tard. Elle a traversé 10 départements et parcouru près de 1000 km.

Certains ont préféré partir à deux, comme Gilbert et Yolande Patin qui se sont accordés 30 jours pour rallier Beaumont-de-Lomagne avec leur attelage en paire. Michel Taverne a effectué, pour partie avec son épouse, une belle randonnée de 27 jours entre Auvergne, Périgord et Quercy.

Pour suivre les traces de ces passionnés mieux vaut être préparé. Pour cela, rapprochez-vous des Centres de Tourisme Equestre et formez-vous aux spécificités de l'équitation de pleine nature. De nombreux cursus de formation sont à votre disposition : les Galops® de Pleine Nature et les Brevets de Randonneur.

Pour mettre en pratique vos acquis, participez, seul ou accompagné, aux nombreux rallyes départementaux et régionaux organisés autour de chez vous. Vous y croiserez certainement des équirandins avec lesquels vous pourrez échanger sur leur aventure et sa préparation.

A bientôt sur les chemins de l'Equirando.



EN SAVOIR PLUS

Retrouvez toutes les informations de l'Equirando sur equirando.com et la page Facebook

Programmes détaillés des Galops® de Pleine Nature et des Brevets de Randonneur sur ffe.com/Formations

L'accès À LA FORÊT

Chemin public – chemin privé

La circulation sur les chemins de la forêt est strictement réglementée en fonction du propriétaire de la forêt.

Les chemins des forêts privées sont ceux appartenant à une personne privée et sont en principe non ouverts à la circulation du public. La forêt domaniale appartient au domaine privé de l'Etat et à ce titre ces chemins ont le même statut que les chemins privés. Afin de pouvoir circuler sur ces derniers, les chemins doivent être, soit inscrits au PDIPR, soit le propriétaire doit avoir donné son accord pour y circuler. Enfin, les forêts publiques sont celles appartenant à des collectivités territoriales, telles qu'une commune ou un département. A ce titre, ces chemins font partis du domaine public de la commune et sont donc ouverts à la circulation du public.

Pour les forêts domaniales ou les forêts de l'Etat, l'Office National des Forêts (ONF) a, entre autre, pour mission d'assurer la gestion durable de ces forêts et est, de ce fait, compétent pour sanctionner les mauvais comportements des usagers. Ainsi, un dirigeant de centre équestre a été condamné à 400€ d'amende pour s'être écarté des chemins prévus et

L'accès à la forêt répond à des règles bien particulières. Il faut différencier en fonction du type de forêt et adopter une équitation adaptée à la pratique en extérieur.

avoir ainsi piétiné de nombreux pieds d'une espèce protégée. Afin de développer la pratique équestre, la Fédération Française d'Equitation (FFE) a conclu une convention avec l'ONF afin de faire bénéficier aux cavaliers de facilité pour emprunter des chemins dans les forêts domaniales.

Bien se renseigner sur les chemins à emprunter

Dans toutes les forêts, il faut au préalable s'assurer que le chemin soit accessible aux cavaliers, bien entretenu et, s'il est ouvert à d'autres utilisateurs, vérifier que les différents usagers peuvent cohabiter (par exemple largeur suffisante pour les vélos et les chevaux). A noter, les pistes cavalières, anciennement appelées « allée cavalière », sont exclusivement ouvertes aux cavaliers. Vous pouvez vous rapprocher du CDTE et du CRTE mais aussi de votre mairie ou de l'ONF pour plus de détails.

Enfin, l'absence de marquage ne vous exonère pas en cas d'accident, il pèse toujours sur vous



© S. Bourcier

une obligation de prudence, de diligence et de sécurité à l'égard des chemins que vous empruntez et des autres usagers.

Attitude du cavalier et du cheval

Le cavalier doit être capable de maîtriser son cheval, d'appréhender ses réactions et d'anticiper dans la mesure du possible le comportement des autres promeneurs. Les connaissances acquises jusqu'au Galop 4 témoignent d'une certaine autonomie à cheval et correspondent au « permis d'aller à cheval ».

Le port du casque est très fortement recommandé. En outre, la monture doit être sensibilisée à l'environnement extérieur, à la rencontre avec des cyclistes, des chiens ou des enfants en bas âge, etc.

Enfin, quand des usagers se croisent il faut ralentir l'allure et prendre ses distances tout en adoptant une attitude polie et courtoise, ne pas hésiter à porter des vêtements de couleur fluo quand la luminosité est faible et dans la mesure du possible ne pas laisser divaguer son cheval.



© S. Bourcier

RÉFÉRENCES

Code forestier : article L. 211-1 et article R. 163-6

Code rural : article L. 211-19-1

Cour d'Appel de Pau, 11 mars 2010, n°09-01.286

Pour aller plus loin :

Charte du cavalier et du meneur de pleine nature

Guide pratique et juridiques des itinéraires équestres

Utilisation des GPS de randonnée

DANS LE TOURISME ÉQUESTRE

Les GPS de randonnée sont des récepteurs de signaux satellites qui calculent la position géographique par triangulation des signaux émis par la constellation des satellites dont la précision peut atteindre les 3 mètres. Les GPS de randonnée, tenus en main, accrochés ou rangés dans un sac permettent ainsi de suivre ou numériser des itinéraires d'activités d'extérieur.



A quoi sert un GPS de randonnée ?

Tous les GPS permettent d'importer des fichiers GPS au format « .gpx » pour les suivre ensuite (avec le GPS) sur le terrain. Ces tracés se trouvent facilement en libre téléchargement sur de nombreux sites Internet de partage de traces GPS et mises à disposition par des utilisateurs lambda.

Il est donc conseillé de toujours vérifier l'auteur et d'analyser le cheminement de la trace mise en ligne avant de l'utiliser pour éviter des mésaventures tels que l'emprunt de chemins privés, des amendes liées à la traversée de zones protégées ou encore des chemins qui n'existeraient plus. Pour éviter ces désagréments, privilégiez les tracés mis à disposition par des

sources « officielles » de tourisme équestre tels que les itinéraires fournis par les CRTE / CDTE, conseils régionaux ou départementaux, les communautés de communes, etc. qui s'assurent de la praticabilité, l'accessibilité, la sécurisation et l'entretien des chemins. Toutes ces traces GPS peuvent être modifiées ou créées sur une application web ou sur un logiciel de cartographie avant d'être importées dans le GPS.

Les GPS de randonnée permettent également d'enregistrer votre tracé régulièrement tout au long de votre randonnée. En parallèle, vous pouvez également enregistrer des positions ponctuelles appelées « Way-points » pour géolocaliser des points d'intérêts touristiques ou équestres tels que des points

ATTENTION !

L'utilisation d'un GPS ne doit pas se substituer à l'utilisation de la carte papier sur le terrain. Il est fortement conseillé de toujours disposer d'une carte complémentaire au GPS.

d'eau, barres d'attache, monuments, points de vues, etc.

Comment choisir un GPS ?

Le prix des GPS varie selon leurs performances et leurs fonctionnalités. Pour un positionnement fiable et précis, il faut que l'appareil dispose d'une antenne GPS à haute sensibilité compatible aux réseaux WASS / EGNOS / GLO-NASS. La présence d'un com-

pas magnétique permet d'utiliser la fonction de cap à suivre et fonctionne même à l'arrêt comme une boussole. Pour garantir la précision en élévation, le GPS doit être équipé d'un altimètre barométrique. Un système d'alimentation par piles interchangeables, facilement transportables et plus simple à trouver dans le commerce en cas de faible charge du GPS, est à privilégier par rapport à des batteries qui nécessitent une prise de courant et un certain temps de charge. Le choix de la taille de l'écran est à prendre en compte pour le confort de lecture des informations. Le choix d'un GPS tactile ou d'un GPS avec des boutons reste à votre appréciation. Les modèles disposant de boutons peuvent être plus pratiques à utiliser avec des gants ou lorsque l'uti-

lisateur est en mouvement. Plus le GPS dispose de touches, plus son utilisation est simple pour naviguer dans ses menus et options. D'autres paramètres sont également à prendre en compte tels que l'autonomie, le poids et la mémoire de l'appareil pour le stockage.

En ce qui concerne les fonds de cartes, ils ne sont pas nécessaires pour la numérisation de tracés mais fortement conseillés pour la lecture de trace.

Différents fonds de cartes sont disponibles : les fonds de cartes de l'IGN payants sous la forme d'image correspondant à un scan de la carte papier au 1/25 000 ou sous la forme de vecteurs dont l'apparence se détache de la carte papier de l'IGN. D'autres fonds de cartes « open source » tels que les fonds d'OpenStreetMap, plus ou moins précis en fonction des territoires, sont disponibles gratuitement en libre téléchargement sur différents sites Internet.

VOUS SOUHAITEZ ÊTRE FORMÉS À L'UTILISATION DES GPS DANS LE CADRE DU SIG ?

La FFE forme des collecteurs GPS. Cette formation a pour objectif de connaître le fonctionnement et l'utilisation des GPS sur le terrain pour collecter des tracés, géolocaliser des points d'intérêts équestres et touristiques ou encore des photos. Cette formation, accompagnée d'une situation à l'utilisation d'un logiciel cartographique, s'inscrit dans le cadre du SIG afin de permettre aux collecteurs formés de transmettre leur travail dans l'outil de gestion des itinéraires. La formation vous intéresse ? Faites part de votre intérêt auprès de votre CRE/CRTE - CDE/CDTE !

Les brèves DANS LES INFRASTRUCTURES

La Route européenne d'Artagnan soutenue par la Commission européenne

Reliant le lieu de naissance (Lupiac, France) et de mort (Maastricht, Pays-Bas) du célèbre mousquetaire, la Route européenne d'Artagnan part aussi sur les traces de son passage en Espagne, en Italie et en Allemagne. Expérience équestre et culturelle innovante, elle a reçu le soutien

de la Commission européenne en décembre 2015. Ce projet contribue à la promotion du tourisme équestre au niveau européen ainsi que de la destination Europe au niveau mondial. Le grand public pourra découvrir la Route européenne d'Artagnan au printemps 2017.

Séminaire des Correspondants Infrastructures

La FFE-CNTE a réuni les Correspondants régionaux Infrastructures et les permanents de CRE / CRTE en charge de ces dossiers le 4 février dernier. Christian BOYER, Secrétaire Général du CNTE et élu en charge des infrastructures, accompagné des permanents FFE Tourisme, ont animé la réunion autour des actions en cours au niveau fédéral. Ont notamment été abordés le balisage équestre, ainsi que les avancées du Système d'Information Géographique de valorisation des itinéraires équestres. Les reconnaissances obtenues par deux

grands itinéraires équestres, la Route Napoléon à Cheval et la Route européenne d'Artagnan, ont par ailleurs illustré la valorisation offerte par le label « Grand Itinéraire Equestre » de la FFE-CNTE.

Les participants ont ensuite présenté les projets menés en région : manifestations multi-activités, produits de randonnée équestre régionale voire transfrontalière, packs Weekends... Pour mener à bien toutes ces actions, l'importance de la concertation avec les instances locales a été soulignée.



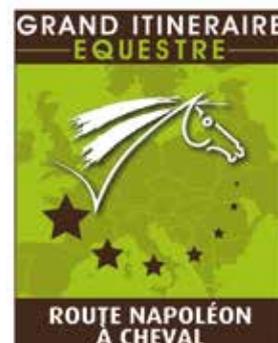
Session de formation et de recyclage au balisage équestre

Une 4^{ème} session nationale de formation au balisage équestre a lieu courant mars. Elle est couplée à un module de recyclage des stagiaires ayant participé aux sessions 2011 et 2012.

Une actualisation des connaissances est en effet prévue tous les 4 ans. Vous pouvez obtenir plus d'information à ce sujet en vous rapprochant de votre CRTE.

Route Napoléon À CHEVAL

C'est officiel, l'itinéraire équestre « Route Napoléon à Cheval » vient d'obtenir le label « Grand Itinéraire Equestre » délivré par la Fédération Française d'Équitation. L'attribution de ce label vient couronner près de trois ans d'efforts engagés par les CRTE Provence et Rhône-Alpes, le CRE Côte-d'Azur, les CDTE des 4 départements concernés et l'ensemble des acteurs institutionnels engagés dans ce projet.



Présentation

De la Côte-d'Azur au Dauphiné en passant par la Provence, la « Route Napoléon à Cheval » est un itinéraire équestre de 360 km sur les traces de l'Empereur Napoléon 1^{er}. Il emprunte chemins touristiques et villes historiques au plus proche de l'actuelle Route Napoléon à travers les départements des Alpes-Maritimes, des Alpes-de-Haute-Provence, des Hautes-Alpes et de l'Isère. Plaine ou plateau, moyenne ou haute montagne, forêt ou prairie, cet itinéraire offre aux cavaliers des paysages variés dans une nature préservée. Ce projet a bénéficié de l'appui et du soutien de l'ANERN (Association Nationale des Elus de la Route Napoléon), des Conseils Régionaux et Départementaux ainsi que des collectivités locales concernées. Inauguré en mars 2015, lors de la célébration du Bicentenaire de la Route Napoléon, l'itinéraire est désormais labellisé « Grand Itinéraire Equestre », lui garantissant ainsi attractivité et lisibilité au niveau national.

Label fédéral

Afin d'assurer la mise en œuvre et la promotion des grands itinéraires thématiques français, la FFE-CNTE développe depuis janvier 2015 un nouveau label, le « Grand Itinéraire Equestre ». A travers la mise en place d'une marque dédiée, elle souhaite garantir l'attractivité et la lisibilité



© Jean-Louis Perrier

de l'itinérance équestre au niveau national voire européen et offrir à un large panel de cavaliers et meneurs des itinéraires de qualité. Dès la mise en place de ce label, les différents acteurs de la « Route Napoléon à Cheval » ont fait part de leur intérêt pour cette démarche. Le projet trouvant toute sa place dans l'initiative de la FFE-CNTE, un dossier de candidature a été déposé en septembre 2015 par le CRTE Provence. A l'issue de l'examen du cahier des charges un avis favorable a été émis, confirmé lors de la visite d'audit, faisant ainsi de cet itinéraire, le premier à obtenir le label « Grand Itinéraire Equestre ». D'autres projets de cette envergure bénéficieront également

du soutien de la FFE-CNTE. Plusieurs itinéraires tels que la « Route d'Artagnan » ou encore le « Tour du Mont-Blanc à Cheval » ont d'ores et déjà témoigné de leur intérêt pour cette démarche.

Officialisation

Dans le cadre de Cheval Passion en Avignon, la FFE-CNTE a organisé un point presse le vendredi 22 janvier pour officialiser la labellisation de l'itinéraire. Bernard Pavie, Président du CNTE, représentant le Président de la FFE Serge Lecomte, était présent à l'occasion de ce Salon pour remettre symboliquement le label « Grand Itinéraire Equestre » aux présidents des Comités Régionaux et Départementaux d'Équitation et de Tourisme Équestre concer-

nés. Il a tenu à féliciter l'ensemble des promoteurs de la « Route Napoléon à Cheval » et notamment toutes les institutions ayant apporté leur soutien à ce projet, permettant ainsi que celui-ci voit le jour. L'implication et le travail de l'ensemble des acteurs ont permis d'aboutir aujourd'hui à la proposition d'un itinéraire équestre de qualité, entièrement balisé et jalonné de 57 hébergements sur les traces de Napoléon 1^{er}.

Informations

Retrouvez le cartoguide et toutes les informations concernant la « Route Napoléon à Cheval » sur le site internet du CRTE Provence crte-de-provence.fr dans l'onglet « randonnées » rubrique « mes itinéraires ».

Des partenariats pour l'essor DU TOURISME ÉQUESTRE EN ARIÈGE

Le Comité Départemental de Tourisme Equestre de l'Ariège œuvre au développement de l'équitation de pleine nature en assurant le suivi des itinéraires, en organisant des manifestations et en produisant des documents techniques. Un agent de développement en Emploi d'Avenir met en œuvre les décisions du comité directeur, assure le suivi du site internet et des travaux de préparation ainsi qu'une permanence et un contact avec l'ensemble des partenaires.

Le CDTE est lié au Conseil départemental de l'Ariège depuis sept ans par une convention de gestion des itinéraires de randonnées - expertise, suivi de la viabilité, du balisage, du développement et numérisation des 1 400 Km du Plan Départemental de Randonnée Equestre - permettant de proposer aux cavaliers-randonneurs des chemins de qualité. Le service Agriculture / Espace rural de la direction de l'Aménagement et de l'Environnement est l'interlocuteur privilégié du CDTE au sein du Conseil Départemental.

Le CDTE est adhérent de l'Agence de Développement Touristique depuis sept ans et est maintenant hébergé dans ses locaux, intégré de ce fait au plus près des décideurs. Conseil Départemental, Agence de Développement touristique et CDTE ont coopéré pour l'élaboration et la publication du topoguide équestre « Le tour de l'Ariège à cheval », valorisant les 450 km de randonnées en trois boucles dans les coteaux et le piémont ariégeois, reliant les principaux sites touristiques du Département.



Cheval et Patrimoine 2015 à Roumengoux

Sa publication au printemps 2014 aux éditions Chamina est un ouvrage collectif, fruit de deux années de travail réalisé avec les Communautés de Communes, les offices de tourisme, les centres équestres et les cavaliers indépendants.

En lien avec les Techniciens Sentiers des Com/Com, le CDTE a créé un réseau de « Référents Sentiers » regroupant des professionnels du tourisme équestre et des cavaliers individuels pour assurer le suivi des anomalies rencontrées sur les parcours dédiés à l'équestre (balisage, entretien, conflits d'usage, etc...). Positionnés sur l'ensemble du Département, à l'écoute des randonneurs, les Référents Sentiers

sont des interlocuteurs locaux privilégiés pour leur connaissance du terrain, favorisée par les bonnes relations avec les Communautés de communes. La mise à jour des informations est assurée quotidiennement sur le site internet du Comité

Le CDTE travaille par ailleurs en étroite concertation avec le Comité Départemental de Randonnée Pédestre. Des échanges réguliers permettent une mise en commun des informations sur le territoire. Le CDTE participe aux Commissions Sentiers organisées semestriellement par le CDRP.

Pour valoriser et promouvoir les chemins de randonnée et les richesses ariégeoises, le CDTE organise plusieurs manifestations (randonnées, journée sur le thème du cheval, participation aux rendez-vous associatifs etc...) et est particulièrement intégré au tissu local. Il co-organise ainsi Randacheval avec le concours de l'association éponyme, organisatrice depuis 10 ans d'un rassemblement de cavaliers sur 3 jours. Cette manifestation mêlant tourisme équestre, patrimoine architectural et gastro-

nomie, rencontre chaque année un franc succès.

En partenariat avec les collectivités locales qui le souhaitent et chaque année en un lieu différent, le CDTE propose la manifestation multi-activités Cheval & Patrimoine, depuis cinq ans. Cet événement invite le grand public, en particulier les jeunes et les personnes en situation de handicap à la découverte du patrimoine bâti et du tourisme équestre, permettant ainsi de faire mieux connaître cette activité de pleine nature et les structures adaptées (itinéraires, hébergements, professionnels)

Enfin, un soutien est apporté à l'Association des Attelages d'Ariège, pour la Journée Nationale de l'Attelage et le Rassemblement des attelages de tradition.

Reconnu par l'ensemble des institutionnels du tourisme ariégeois comme un interlocuteur à part entière, le CDTE 09 met au service de tous son site internet et tente de répondre au mieux aux nombreuses demandes d'information et de conseil qui lui sont adressées.

Contact CDTE 09 : cdte09@ffe.com et cdteariegepyrenees.fr



Village du Carla Bayle

© Ferme équestre Equiloisis

NOUVEAUTÉS 2016

La Fédération Française d'Équitation et le Comité National de Tourisme Équestre vous proposent de découvrir les trois premières vidéos thématiques relatives à la randonnée équestre, en ligne sur FFETV, ainsi que le diplôme et l'insigne de Randonneur de Bronze.

Le tourisme équestre en vidéo

La topographie

Cette vidéo présente les principales notions de topographie : points remarquables, notions d'angles, de distance et de dénivellation, coordonnées Lambert... Après avoir vu cette vidéo, la lecture de la carte et l'utilisation d'une boussole n'auront plus de secrets pour vous !

Le matelotage

L'ensemble des nœuds utiles au randonneur vous sont expliqués pas à pas du départ de l'écurie à l'arrivée au bivouac. Vous découvrirez nœuds d'encolure, de chaise, de jonction ou encore double Dutchman. Faire des nœuds deviendra pour vous un jeu d'enfant.

La maréchalerie de secours

Vous suivrez toutes les étapes pour pouvoir remettre le fer de votre cheval en randonnée. Quel matériel choisir pour sa trousse de maréchalerie de secours ? Comment choisir la bonne taille de clou ? Comment dériver, brocher un clou, faire les rivets ? Toutes les réponses à vos questions dans cette vidéo.

Ces vidéos vous ont donné envie de randonner et de vous per-



fectionner ? Rapprochez-vous des clubs labellisés Centres de Tourisme Équestre de votre région pour partir à cheval ou en attelage sur les chemins et parfaire vos connaissances. Ce sera l'occasion de vous former au tourisme équestre et de passer vos diplômes : Galops® de Pleine Nature, Brevets de randonneur de Bronze, d'Argent ou d'Or, Certificats de connaissances ou Brevets d'attelage, chaque voie d'examen donne du sens à votre apprentissage et vous permet de perfectionner vos aptitudes et vos connaissances.

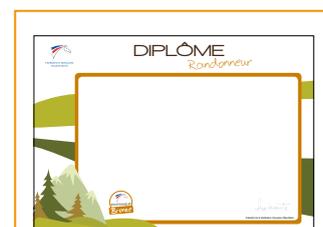
A voir sur FFETV, playlist Tourisme

Diplôme et insigne de Randonneur de Bronze

Afin de valoriser les connaissances propres à la pratique du tourisme équestre, la FFE et le CNTE mettent à votre disposition toute une gamme de Brevets de Tourisme Équestre Proches des besoins concrets du cavalier d'extérieur, ces Brevets apportent des connaissances générales sur le cheval, le matériel, l'orientation, des notions en maréchalerie et secourisme équin, la conduite de sa monture aux trois allures en extérieur. Plus spécifiquement, les Brevets de Randonneurs reconnaissent la capacité du cavalier à participer à des randonnées encadrées ou à voyager

en autonomie. Ils se déclinent en trois niveaux : Brevet de Randonneur de Bronze, Brevet de Randonneur d'Argent et Brevet de Randonneur d'Or. Le Brevet de Randonneur de Bronze vous accompagne dans vos premiers pas de randonneur et valide la capacité à participer à des activités encadrées - sorties, promenades, petites randonnées.

Le Brevet de Randonneur de Bronze équivaut au Galop® 2 de Pleine Nature assorti de 4 journées de randonnée validées sur le carnet de randonnée électronique. Ainsi, pour les titulaires du Galop® 2 de Pleine Nature, la saisie de 4 journées de randonnées sur son carnet électronique entraîne automatiquement la validation du Brevet de Randonneur de Bronze. Pour les titulaires d'un carnet de randonnées électronique comportant 4 jours de randonnées minimum, la validation du Galop® 2 de Pleine Nature entraîne automatiquement la validation du Brevet de Randonneur de Bronze.



Imprimez votre diplôme de Randonneur de Bronze sur l'espace Ma Page Cavalier. Il existe plusieurs visuels et formats pour le personnaliser !

Vous pouvez désormais commander votre insigne Randonneur de Bronze

auprès de votre club ou association et sur boutique.ffe.com.



LIENS UTILES

La liste des CTE est disponible sur ffe.com dans l'outil Trouver un club. Retrouvez les règlements des diplômes fédéraux Galops® Pleine Nature et Brevets de TE sur ffe.com/Formation

Prochainement en ligne : la bourrellerie !

Cervidés

Randonneurs en herbe

C'est le printemps, Charlotte et O'freez profitent de leur première promenade le long d'un petit sentier qui serpente entre les arbres...

La forêt est tranquille, mais Charlotte se sent observée. D'ailleurs ce sentier à l'air bien plus fréquenté qu'il n'y paraît. Quel animal a bien pu passer par là ? Arracher les écorces des arbres ? Gratter le sol au pied des arbres ? Charlotte ne se sent pas très rassurée.

Tout à coup un aboiement rauque résonne. O'freez, s'arrête et dresse les oreilles en scrutant le sous-bois. Il est attentif, mais ne semble pas effrayé. À cet instant, un chevreuil jaillit d'un fourré et s'enfuit. Charlotte a tout juste le temps d'apercevoir la tâche blanche sur son derrière.

Ainsi, le joli sentier qu'ont emprunté nos deux amis est en réalité un passage de chevreuil. Les traces sur les arbres et au sol sont celles du chevreuil mâle qui marque son territoire : il frotte ses bois contre les arbres et gratte le sol avec ses pattes avant, pour y déposer son odeur. Si le sentier semble bien taillé, c'est que le chevreuil s'est régalé des jeunes pousses des arbres. Et

en observant plus attentivement le sol, Charlotte aurait pu voir ses empreintes.

Charlotte est rassurée. Finalement elle aurait presque préféré voir apparaître un majestueux cerf.

Mais observer un cerf est bien plus difficile, car il est très sensible aux odeurs, et peut détecter un homme à plusieurs centaines de mètres. Toutefois, l'odeur d'O'freez peut masquer celle de Charlotte et peut-être aura-t-elle un jour la chance d'en voir un.

Aussi pour ne pas confondre le cerf du chevreuil, voici quelques indices :

- 1- Le cerf a la taille d'un petit cheval alors que le chevreuil est plutôt de celle d'une chèvre,
- 2- Les empreintes du cerf sont presque de la taille de celles d'une vache alors qu'elles sont petites et fines chez le chevreuil,
- 3- Le cerf brame alors que le chevreuil aboie,
- 4- Le museau du cerf est allongé alors qu'il est court et cerclé de



©Fotolia.com/ Langer

- noir chez le chevreuil,
- 5- Le miroir blanc du chevreuil est bien marqué alors qu'il est moins visible et jaune chez le cerf,
- 6- Le cerf porte des bois ramifiés tandis que ceux du chevreuil sont petits et droits,
- 7- Le cerf perd ses bois au printemps et le chevreuil les perd en automne.

Les bois sont justement la particularité des cervidés. Contrairement aux idées reçues la ramification des bois du cerf ne dépend pas de son âge, mais de son patrimoine génétique et de la qualité de son environnement. Les bois sont faits d'os à la différence des cornes. Ils poussent sous un velours protecteur et nourrissant qui tombe en été, pour être complètement développés au moment du rut. Les bois tombent et repoussent ainsi tous les ans. Charlotte aimerait bien en trouver, mais ils sont rapidement mangés par les rongeurs qui y trouvent une source de calcium.

- Et les femelles, se demande Charlotte, portent-elles aussi des bois ? Non, chevrettes et biches n'en ont pas. Toutefois, dans la famille des cervidés il existe une exception chez laquelle mâle et femelle portent des bois...Ce cervidé vit dans les pays nordiques et est bien connu des enfants...il s'agit du renne !

Charlotte n'a plus du tout peur et se dit même qu'elle reviendra cet été. Peut-être verra-t-elle d'autres chevreuils et qui sait, pourquoi pas un faon ? Alors attention, il ne faudra surtout pas s'en approcher, car la mère risque d'abandonner son petit si elle sent l'odeur de l'homme.

O'freez, lui, préférerait un autre sentier, car il n'a même pas pu profiter des pousses tendres que le chevreuil a mangées avant lui...

Laura Billès



©Fotolia.com/ Wolfgang Kruck

Randonneurs en herbe

COMME UN PRO

de la rando

Un simple incident lié à une imprudence peut compromettre la poursuite de la randonnée et te priver du plaisir qu'elle te procure. Que ces quelques conseils, basés sur l'expérience, te permettent d'éviter bien des déboires, pour toi et pour ton cheval.

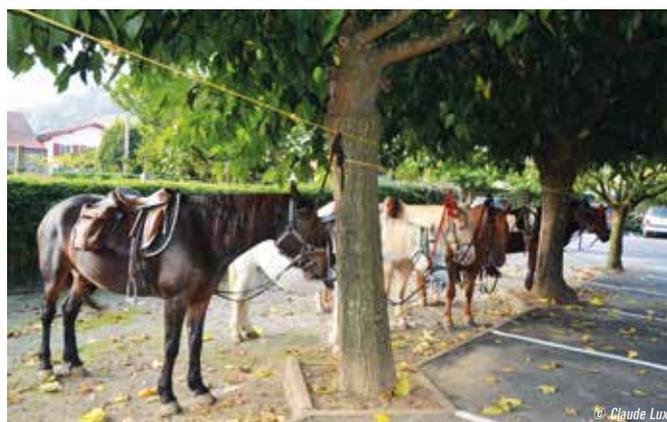
BIEN SELLER ET HARNACHER

Sais-tu qu'un simple pli dans le tapis de selle peut blesser la peau du cheval, au risque d'interrompre la randonnée ? Sois très attentif sur ce point et vérifie soigneusement que le tapis est bien mis à plat sans faire de pli, et que ses deux côtés sont à la même longueur. Pour bien lisser les poils situés dessous, une astuce consiste à poser le tapis très en avant et à le glisser ensuite jusqu'à sa juste place. Afin de laisser un léger vide sous l'avant du tapis et éviter qu'il ne frotte sur le garrot, il est nécessaire de bien le dégarrer de la manière suivante. Une fois que la selle est en place, soulève l'avant du tapis, pour qu'il ne touche plus le garrot, et ressangle ensuite. Assure-toi également que les sacoches reposent sur le tapis et non directement sur la peau, car les frottements pourraient user le poil et blesser le cheval. Note également qu'une sacoche plus lourde que l'autre a tendance à tirer la selle d'un côté, avec le risque que cela comporte. Lorsque la colonne des cavaliers est en marche, une bonne habi-

tude consiste à ce que chacun surveille la bonne position des sacoches du cheval qui le précède, et avertisse son cavalier en cas de problème. Pour ce qui est du filet, il faut vérifier qu'il soit à sa juste place dans la bouche du cheval, en réglant la longueur des montants : ni trop courts, ni trop longs. A titre de repère, un ou deux plis peuvent se former au niveau des commissures des lèvres, lorsque les rênes n'agissent pas. La longueur du canon du filet doit être adaptée à la bouche du cheval : le canon du mors doit dépasser d'environ 5 mm de chaque côté, sans plus. Un canon trop court peut en effet blesser les commissures des lèvres. S'il est trop long, tes actions de mains seront imprécises.

PAS ATTACHER N'IMPORTE OU

Alors que dans le club, les chevaux sont généralement attachés à des anneaux fixés à des endroits choisis, en randonnée, il faudra se contenter d'attaches de fortune. Première précaution, apprends à connaître les plantes toxiques et



Dans un lieu public il faut s'assurer que les chevaux à l'attache ne puissent pas gêner la circulation des véhicules et des personnes.

fais en sorte que le cheval attaché n'y ait pas accès.

Vérifie la longueur de longe pour qu'en reculant, le cheval ne puisse pas heurter une voiture par exemple. Ne l'attache pas à un arbre dont l'écorce est tendre, car il aura tôt fait de la ronger, ce qui peut condamner l'arbre. Dans un lieu habité, n'attache jamais le cheval à un volet ou à une gouttière, car il pourrait les abîmer en tirant sur sa longe. Règle de base : les chevaux doivent toujours être surveillés. Avant de quitter les lieux, ramasse les crottes et jette-le dans une poubelle ou offre-le à des jardiniers.

DESSELLER OU PAS A LA HALTE

Question : doit-on desseller les chevaux ou non, pendant la halte de la mi-journée ? Réponse : tout dépend, car un cheval en sueur, peut prendre froid s'il est dessellé trop rapidement. De plus, il faudra le seller à nouveau avant de partir, ce qui représente une servitude. Mais en revanche, il abîmerait sa selle, si l'envie lui prenait de se rouler. Pour ces raisons, on ne desselle généralement pas un cheval si la halte est inférieure à une heure. Mais si l'arrêt est plus long, il



Comme il est difficile pour un cavalier de surveiller ses propres sacoches, il suffit que chacun reste attentif au cheval qui le précède.



Pour une longue halte, il est préférable de desseller les chevaux, comme c'est le cas ici sur la merveilleuse île de la Réunion.



Les chevaux Camargue ont l'habitude de rester sellés pendant de longues heures.

est plus agréable pour lui d'être dessellé.
Note qu'en Camargue par exemple, les chevaux peuvent rester sellés toute la journée, sans en souffrir. Mais ils y sont habitués !

SOIGNE TON MATERIEL !

En randonnée, pas de portselles comme dans un club ! Il faut donc un peu d'imagination pour la poser sans qu'elle ne s'abîme. La manière classique consiste à retirer les tapis et à les placer dans un endroit sec afin qu'ils puissent sécher. Place la première selle contre un arbre, le trousséquin contre le tronc, en interposant la sangle, pour ne pas abîmer cette partie sensible. Ensuite, dispose les autres selles en les imbriquant les unes dans les autres, chacune servant de support à la

suivante. Tu peux aussi poser les selles à l'envers sur une couverture. Si la pluie est à craindre, recouvre les selles avec une bâche ou les tapis. Suspend les mors à des branches basses, en utilisant également le nœud de « cabillot ».

Pour sécher les tapis, étale-les l'un à côté de l'autre, la face à sécher vers le haut et poser éventuellement les selles par-dessus. Observe beaucoup lorsque tu randonnes, retiens bien les conseils de ton guide et n'hésite pas à lire les ouvrages et les articles écrits par les randonneurs expérimentés. Ainsi, progressivement, tu te feras tes propres expériences, pour devenir un vrai pro de la randonnée !

Claude Lux



Profitez d'une surface unie exposée au soleil pour sécher les tapis de selle, la partie mouillée vers le haut.



Regroupe les selles, posées sur les tapis ou une couverture, en veillant à ce qu'aucun élément agressif, ne puisse les abîmer.

ASTUCE DU RANDONNEUR

Pour rafraîchir la boisson à la halte de midi, lorsque bien évidemment on n'a pas de réfrigérateur, une astuce toute simple consiste à plonger les gourdes dans un cours d'eau, après avoir pris la précaution de les attacher à une ficelle fixée sur le bord. S'il n'y a pas d'eau, tu peux soulever une motte de terre à l'ombre et placer la gourde dessous. Et lorsque tu es en selle, sais-tu de quel côté du cheval tu dois suspendre la gourde ? Tout simplement, du côté qui est à l'ombre !

L'ASTUCIEUX CABILLOT

Pour suspendre par exemple un seau et pouvoir le récupérer facilement dans devoir défaire des nœuds compliqués, tu peux utiliser l'astucieux cabillot. La partie qui doit être défaire est maintenue par une petite baguette en bois. Il suffit de la retirer, pour défaire le cabillot.



Bien pratique, un astucieux cabillot vous permet de suspendre des objets variés, dans de nombreuses situations.

EST-CE QUE TU LE SAIS ?



En randonnée, tu peux déposer les aliments directement sur une touffe d'herbe.

Le cheval ne peut pas vomir, car l'entrée de son estomac est équipée d'une sorte de valve, appelée « cravate suisse », qui se referme automatiquement lorsque l'estomac est plus ou moins rempli. Il lui est donc impossible de vomir, même s'il a consommé un aliment avarié qui poursuit alors sa progression dans le tube digestif. Ce qui explique que les aliments toxiques sont très dangereux, créant des coliques qui représentent le premier cas de mortalité du cheval. En randonnée, veille alors à ce qu'il n'y ait pas d'aliments toxiques à sa portée.

DICTON DE CAVALIER

Il est d'usage de dire que « le cheval marche avec ce qu'il a mangé la veille ». Ce qui signifie qu'il puise son énergie dans le repas précédent. Il est donc nécessaire de réduire légèrement les éléments énergétiques de la ration consommée la veille du jour de repos.

DICO DE CAVALIER

TENDON ENGORGÉ

A l'état normal, les tendons situés au niveau des canons et des jarrets sont bien visibles. Mais un excès de fatigue peut faire enfler les extrémités des membres : les tendons sont alors engorgés. Des douches prolongées, des applications d'argile et surtout le repos, sont nécessaires pour que les tendons retrouvent leur intégrité : « secs et bien visibles ».

Charades

Mon **premier** est un préfixe signifiant 2
 Mon **deuxième** est un instrument de musique utilisé lors de la chasse
 On fait mon **troisième** en faisant ses lacets
 Mon **tout** est le chapeau porté par Napoléon 1^{er}

.....

Mon **premier** se fête le 1^{er} janvier
 On ressent mon **deuxième** devant le danger
 Mon **troisième** se lit sur une montre
 Mon **tout** est un le titre porté de Napoléon 1^{er}

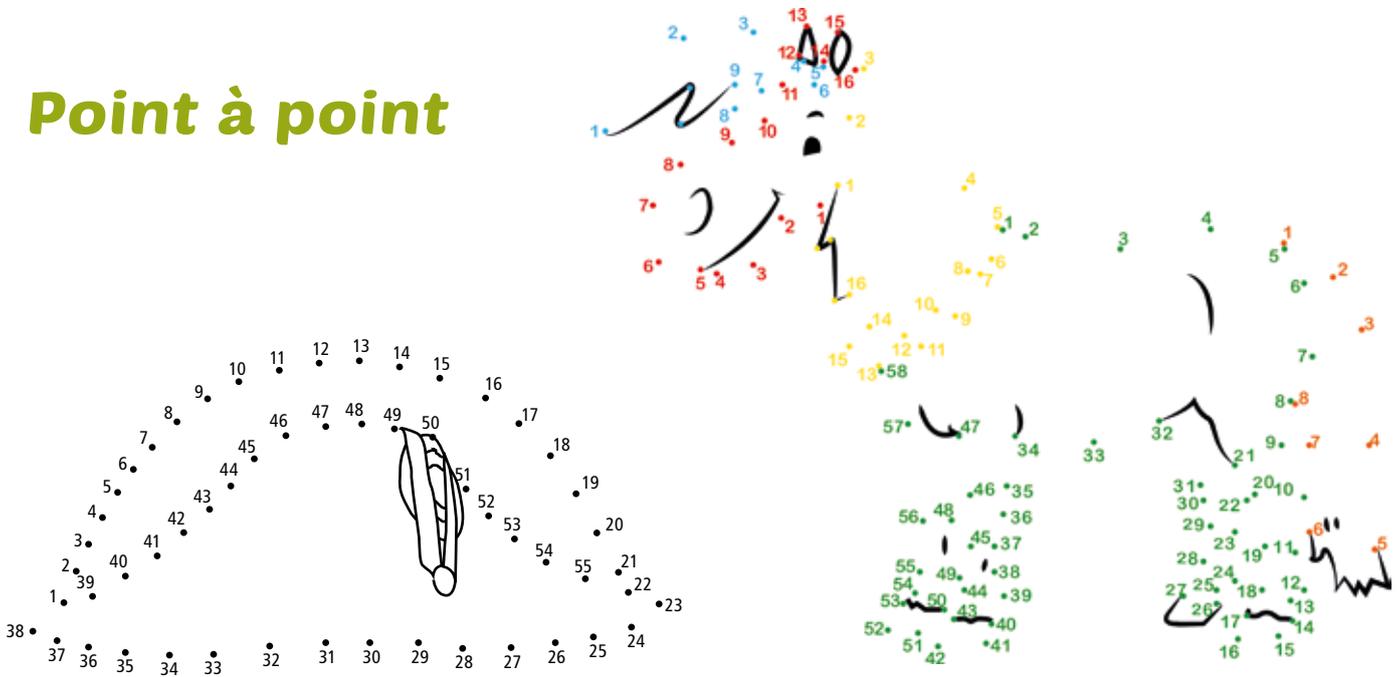
.....

Anachronisme

Trouve dans cette liste les deux inventions que Napoléon 1^{er} n'a pas pu connaître.

- Bateau à vapeur – Pile électrique – Tube de dentifrice – Boite de conserve – Allumette suédoise – Patins à roulette**

Point à point



SOLUTION ESTAFETTE 127

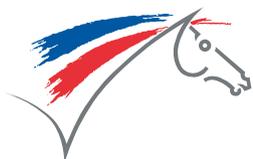
1- Jeu des 7 erreurs :
 La couleur du casque, le fil de clôture, l'écusson sur le blouson, la mèche du toupet, la bricole, le bout de longe et la jambe du skieur.

2- Charades :
 Décoration, traîneau et Laponie

3- Carto :
 6 km

COMMENT RÉPONDRE

Répondez directement sur la page de votre Estafette ou sur une photocopie en notant très lisiblement votre nom, prénom, adresse et n° de licence FFE. Les 10 premières bonnes réponses gagneront un manuel des Galops 1 et 2 de pleine nature et un guide des plantes toxiques. Vos réponses sont à renvoyer avant le 15 mai 2016 à CNTE-FFE Tourisme, Parc Equestre, 41600 Lamotte.



FÉDÉRATION FRANÇAISE
D'ÉQUITATION

OBJECTIF GALOP®

6 BONNES RAISONS DE PRÉPARER UN GALOP®



- ▶ Apprendre à connaître le cheval et à bien s'en occuper.
- ▶ Acquérir les connaissances qui permettent de devenir autonome.
- ▶ Rythmer son apprentissage par des étapes logiques.
- ▶ Situer son niveau pour constater ses progrès et rester motivé.
- ▶ Se préparer à la compétition.
- ▶ Avoir la référence de son niveau sur sa licence.

À CHACUN SON GALOP®

Les **Galops® 1 à 4** jalonnent l'apprentissage du cavalier et correspondent aux activités pratiquées et enseignées dans les clubs.

Le **Galop® 4** valide l'autonomie du cavalier qui peut utiliser seul un cheval dressé en sécurité, c'est le Brevet de Cavalier. Il comporte le « Permis cheval » qui est le guide des bonnes pratiques pour circuler à cheval en extérieur.

Les **Galops® 5 à 7** abordent le travail du cheval.

Les **Galops® de spécialité** : Meneur, Pleine nature, Voltigeur, Westerner, Cavalier en Amazone, Équitation de travail.

Les **Galops® de compétition** : CSO, CCE, Dressage, Endurance, Hunter, TREC.

Ces **Galops®** sont validés lorsque le cavalier atteint les performances requises et s'est impliqué bénévolement dans l'organisation d'une compétition.



PRÉPAREZ VOS GALOPS®

Avec les Guides **Fédéraux Galops® 1, 2, 3 et 4** disponibles en ligne à l'adresse boutique.ffe.com.



Les balades forment la jeunesse

Generali Vie - Entreprise régie par le Code des assurances 602 062 481 RCS Paris

Depuis 1999, les cavaliers licenciés de la Fédération Française d'Équitation sont protégés par Generali qui est aussi devenu l'assureur de près de 4 000 clubs et le partenaire du plus grand rassemblement équestre au monde : le Generali Open de France. Monter bien assuré, c'est pouvoir partir en balade en profitant pleinement de l'instant, du sport et du paysage.

generalif.fr

